



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E111427

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2025

ÉDITÉ LE 24/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BURNHAUPT LE HAUT 2008B468

Siret : 503 968 638 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4201423/A

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3855054004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3855054004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : HOME LIFTING

35 RUE PRINCIPALE
68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Téléphone : 06 88 64 33 12

Portable : 06 88 64 33 12

Fax :

Site Internet :

E-mail : home.lifting@yahoo.com

Responsabilité légale :

DOVAL NÉE BITSCH MARIE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	30/09/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/11/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.